

SUR LES PAS DE ...

Nos si discrètes et précieuses pensions de famille



Alors que s'est tenue du 10 au 16 octobre dernier la semaine nationale des pensions de famille, structures que finance l'Etat, la DREETS a franchi les portes de l'une d'entre elles. La pension de famille Villa Mercedes de Saint-Genis-Laval, offre un cadre de vie agréable et bienveillant aux résidents qui sont accueillis. Si les pensions de famille oeuvrent dans la discrétion, elles constituent un lieu primordial d'accompagnement et de prise en charge de femmes et d'hommes fragilisés par leur parcours de vie.

Conception,
rédaction
mise en pages
Service communication de la DREETS
Auvergne-Rhône-Alpes

Cette journée portes ouvertes à la pension de famille Villa Mercedes de Saint-Genis-Laval a été l'occasion de rencontrer Adeline SOLVAR, cheffe du pôle logement et Grégory NOWAK directeur de l'hébergement, du logement accompagné et de la gestion locative au sein de l'association Habitat-Humanisme Rhône.

Sirin, 26 ans, résidente dans cette pension de famille a accepté de revenir, avec force et pudeur, sur son vécu au sein de cette structure d'accueil.

Enfin, nous verrons comment les agents de l'Etat de la DREETS (direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités) se mobilisent en faveur des pensions de famille.

Entretien croisé avec Adeline Solbar et Grégory Novak

La DREETS : quel type de publics les pensions de famille accueillent-elle ?

Adeline Solvar : nous accueillons tout type de public, il peut s'agir de personnes sortant de centres d'hébergement, de parcours de rue, ou de l'hôpital par exemple et qui sont dans l'isolement. Même si elles sont autonomes, elles vivent dans la peur de l'exclusion et la pension de famille est une petite structure qui répond parfaitement à leurs besoins. J'ajoute que les pensions de famille ont une vocation sociale et disposent donc, pour favoriser le lien, d'un jardin, d'une bibliothèque, d'une cuisine, un espace télé... Tous ces espaces partagés sont utiles aux animations qui sont proposées aux résidents. Et l'Etat nous y aide précisément, en finançant les emplois de personnes qualifiées qui assurent la mise en œuvre du projet et de l'accompagnement social de la pension de famille.

La DREETS : comment les personnes qui intègrent une pension de famille sont-elles choisies ?

Grégory Nowak : c'est le SIAO départemental (service intégré d'accueil et d'orientation) ou la maison de la veille sociale qui oriente telle ou telle personne vers une pension de famille. Ils se chargent en amont d'établir le diagnostic social de la personne qu'ils accompagnent et choisissent en fonction d'elle, de son parcours, de ses projets le lieu qu'ils estiment être le plus adapté.

S'ils estiment qu'il peut s'agir d'une pension de famille, la personne suivie nous rencontre avec son prescripteur, son projet, sa motivation. Un temps collectif est également organisé avec le candidat et l'ensemble des résidents déjà présents, pour que nous puissions voir si l'harmonie



Adeline Solbar

de groupe peut fonctionner ou au contraire pressentir un possible dysfonctionnement. Par ailleurs, lorsque nous étudions une demande en commission d'attribution des logements, nous la confrontons aussi à notre projet social de mixité. Il faut que la personne soit en adéquation avec le projet social de la structure, qu'elle soit en phase avec le règlement intérieur, avec la capacité à se faire à manger, à vivre avec le collectif. Nous prenons en compte différents aspects avant d'accueillir un nouveau résident car il faut que sa venue lui soit tout aussi bénéfique qu'aux personnes déjà présentes.

La DREETS : L'Etat prend en charge une partie financière du fonctionnement des pensions de famille. Y-a-t-il une contrepartie à ce financement ?

Adeline Solvar : bien sûr, et c'est normal ! Nous avons des contacts très réguliers avec la DREETS du Rhône autour de notre bilan financier, du suivi, presque tous les 6 mois. Nous travaillons main dans la main avec les services de l'Etat autour de notre organisation et de notre évaluation.

La DREETS : quelle vision professionnelle et personnelle portez-vous sur le devenir de vos missions tenant compte de l'évolution de l'appauvrissement en France ?

Grégory Nowak : nos missions sont loin d'être finies, et nous percevons déjà dans les personnes que nous accueillons de nouveaux profils très fragilisés psychologiquement. A ce titre, nous aurions besoin de recruter de nouveaux collaborateurs, spécialisés par exemple dans le domaine de la psychiatrie. Il nous faudra des experts dans la prise en charge de personne fragiles ou psychologiquement vulnérables.

La DREETS : comment voyez-vous l'évolution des pensions de famille dans les années à venir ?

Adeline Solvar : il n'y a pas suffisamment de pensions de famille en France, il faudrait en construire encore.

On ne peut pas soigner ou guérir quelqu'un



Grégory Nowak

sans logement, sans hébergement. Nous sommes des structures discrètes car c'est ce dont a besoin notre public. Mais nous avons besoin de nouvelles structures capables de protéger les personnes fragiles, d'offrir un quotidien rassurant en tenant compte des problèmes individuels.

Témoignage de Sirin, 26 ans, jeune résidente à la pension de famille Villa Mercedes de Saint-Genis-Laval

La DREETS : quel parcours avez-vous effectué pour venir vivre dans cette pension de famille ?

Sirin : il y a deux ans, j'étais à l'hôpital suite à un accident survenu en 2018 et qui m'a demandé beaucoup de temps de rétablissement. Mon assistante sociale, qui travaillait en lien avec la maison familiale Villa Mercedes, a pensé à m'y faire entrer. Malgré mes problèmes de santé, elle perçu mon volonté, mon dynamisme, mon envie de m'en sortir. Elle a pensé à moi car elle avait senti que je pouvais m'épanouir dans une structure dans laquelle je ne serais pas seule, dans laquelle il y aurait de la cohésion et une place importante pour le vivre ensemble.

La possibilité de ne pas être seule, d'avoir mon propre logement tout en étant accompagnée et entourée d'autres résidents me correspondait très bien. Je n'avais pas pensé à ces pensions de famille pour la simple et bonne raison que j'ignorais leur existence. L'assistante sociale y a pensé pour moi et heureusement !

Je suis venue visiter les lieux, ça m'a beaucoup plu, j'ai passé mon entretien auprès de la structure d'accueil et elle m'a ouvert ses portes.



Sirin

La DREETS : à votre arrivée, quelles étaient vos attentes ?

Sirin : je suis venue pour me reposer et me poser, puis je me suis fixé plusieurs objectifs comme passer mon permis eu. J'ai acheté ma voiture, j'ai également pris soin de moi. Je suis parvenue à atteindre ces objectifs parce que j'ai ici été très bien accompagnée.

La DREETS : aujourd'hui, ou en êtes-vous dans vos envies ?

Sirin : je vais intégrer une formation dans la sécurité incendie pour être convoyeuse de fonds. J'ai toujours aimé les uniformes et j'ai repris ce projet après un temps de réparation personnelle qui m'a fait du bien. J'espère bien aller au bout de cette formation, obtenir un emploi et mon rêve serait de partir en Ardèche, respirer l'air pur, vivre d'abord dans un logement social pour enfin, acquérir ma propre maison !

La DREETS : quel regard portez-vous sur votre évolution personnelle depuis votre arrivée dans cette maison de famille que vous quitterez bientôt ?

Sirin : franchement, j'ai beaucoup évolué depuis mon arrivée. Les premiers jours, étant la plus jeune, j'avais un peu d'appréhension mais les plus grands et plus âgés m'ont fait mûrir à pas de géant ! Je n'avais pas avec eux de conversations de gens de mon âge mais des échanges qui m'ont fait grandir très vite et c'est un vrai bonheur que de les avoir rencontrés ici. J'ai vraiment changé de mentalité grâce à tout le monde, les bénévoles, les sorties, les activités... Je me sens aujourd'hui pleine d'envie, pleine d'énergie !

FOCUS : De quelles façon les services de l'Etat se mobilisent-ils pour accompagner la politique de l'hébergement ?

Rôles et missions de Samira Ilias et de Zohra Bekkadour au sein du service Hébergement, Logement, Insertion et Intégration de la Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des solidarités (DREETS)

Service communication de la DREETS : vous travaillez toutes deux au sein du service Hébergement, logement, insertion, intégration de la DREETS. L'Etat joue un rôle important dans la conduite de ces politiques. Pouvez-vous nous parler des missions qui sont les vôtres ?

Samira Ilias : je suis en charge du suivi des dispositifs de logement adapté ou accompagnés qui concernent les pensions de famille, l'intermédiation locative, le suivi des résidences et l'accompagnement social des ménages. Nous gérons ces dispositifs en lien étroit avec la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), plus particulièrement avec le service chargé des politiques sociales du logement, les DDETS-PP et les DDT. Par ailleurs, nous animons des instances régionales liées aux logements adaptés telles que les Commissions Hébergement et Accès au Logement (CHAL). Nous travaillons également en lien étroit avec les fédérations régionales qui œuvrent sur les problématiques de logements adaptés.

SC : vous parlez de logements adaptés mais quels sont les publics susceptibles de bénéficier de ces dispositifs ? SI : il s'agit de personnes majeures ayant un faible niveau de ressources, en situation d'isolement, d'exclusion familiale... Le logement accompagné est pour elles une étape avant l'accès au logement ordinaire.



Samira ILIAS - Zohra BEKKADOUR

Elles sont souvent en situation de fragilité et c'est dans ce cadre que l'Etat a mis en place des dispositifs leur permettant de bénéficier d'un lieu de vie incluant un accompagnement social de qualité. C'est une solution concrète, au plus près des besoins des personnes sans-abris et mal logés. L'idée est de proposer un accès le plus rapide possible au logement avec un accompagnement social adapté aux besoins ; en accord avec les principes de la politique du «Logement d'abord».

SC : comment l'Etat fait-il face au nombre important de personnes vivant des situations de précarité, d'isolement ?

SI : la Délégation Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au Logement (DIHAL) est chargée de la mise en œuvre de la politique publique en matière d'hebergement, d'accès au logement et de maintien dans le logement avec un objectif de réduction du sans-abrisme.

Mais il y a une réelle dynamique d'ouverture de places via des plans de logements conduits sur 5 ans. Notre objectif est d'augmenter constamment le nombre de places en développant des résidences sociales, des pensions de famille... Au niveau national, c'est la DIHAL qui fixe les priorités pour poursuivre la dynamique d'ouverture de places sur tout le territoire. Même si le logement est une priorité, la région dispose d'un parc important de places d'hébergements. Fin 2021, en Auvergne-Rhône-Alpes, nous disposons de près de 19500 places.

SC : quelles sont les structures sur lesquelles l'Etat s'appuie pour permettre aux personnes en ayant besoin, d'intégrer un logement adapté ?

SI : c'est en premier lieu le Service d'Insertion, d'Accueil et d'Orientation (SIAO) dont l'une des missions les plus importantes est la gestion des appels du 115. Il y a un SIAO par département en charge de l'évaluation sociale et la prise en compte de certaines vulnérabilités avec l'appui d'un travailleur social. Cela permet d'orienter les personnes vers la structure qui répond le mieux à leurs besoins. Le SIAO recense en effet toutes les places de logement en résidences sociales ainsi que celles des logements des organismes qui exercent les activités d'intermédiation locative.

SC : Zohra Bekkadour, vous travaillez aux côtés de Samira Ilias, quelles sont vos missions ?

Zohra Bekkadour : je m'occupe essentiellement de la gestion administrative, je soutiens Samira pour tout ce qui est organisationnel et je suis en charge de l'interface avec l'ensemble de nos partenaires sur le champ du logement. Nous nous appuyons sur les Conseils Départementaux et les Directions Départementales de l'Emploi du Travail et des Solidarités (DDETS) pour recenser leurs besoins. L'ouverture de places nouvelles fait l'objet d'une programmation budgétaire annuelle par les DDETS. Entre 2017 et 2022, nous avons par exemple programmé l'ouverture de 995 places au sein de pensions de familles. En effet, entre une demande de création de pension de famille et son ouverture, il y a plusieurs étapes. Mon rôle est surtout de gérer les comités de validation de pensions de famille. Chaque année, nous avons 4 réunions du comité (composé notamment de la DREETS, DREAL et du SGAR) dont 3 consacrées à l'instruction et la validation des dossiers. Le dernier comité associe les têtes de réseaux, les DDETS, les DDT, l'Agence Régionale de Santé (ARS) cela permet de faire un bilan de l'année en cours, ou encore de valoriser les initiatives mises en place dans les pensions de famille. La constitution des dossiers de pensions de famille n'est pas un sujet anodin et l'Etat étudie chaque demande en portant une attention particulière au projet social de l'opérateur et au financement de l'opération. Il y a donc de nombreux paramètres à étudier. Sur cet aspect, mon travail consiste à préparer les projets qui seront étudiés en comités, sur la base de remontées des départements, de même que préparer l'ordre du jour, rédiger les avis donnés qui valident, invalident ou ajournent les projets.

SC : l'étude des projets par les commissions est-elle un exercice complexe ?

ZB : je dirais que c'est un exercice exigeant. Beaucoup d'éléments sont étudiés dans ces commissions. Dans un premier temps, l'opportunité du projet : son aspect social, le projet immobilier lui-même (en lien avec la DREAL), l'avis des collectivités locales pour son implantation Si le projet social est validé, une seconde validation est donnée sur l'ensemble des volets techniques et financiers. J'assure également la partie administrative et le suivi des dossiers, j'appuie Samira au mieux dans son travail d'instruction des dossiers.